

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 1 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **CS433**

Code(s) du produit : Pas disponible.

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Dispersant de cire
Type d'utilisation: Destiné aux professionnels seulement
Restrictions d'utilisation: Aucune connue.

Famille chimique : Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

CEDA Industrial Services LP

2130 121 Avenue NE
Edmonton, AB,
T6S 1B1

No. de téléphone du fournisseur

: 780-472-6766

No. de téléphone en cas d'urgence

: 780-472-6766

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide jaune clair à ambré. Odeur aromatique.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification de risque:

Liquides inflammables -Catégorie 1

Irritation cutanée - Catégorie 2

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire - Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Cancérogénicité - Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 2 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Liquide et vapeur extrêmement inflammable
Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Susceptible de provoquer le cancer.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/flammes nues/surfaces chaudes. - interdiction de fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Utiliser des outils anti-étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.
Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
Se laver les mains après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Les vêtements de travail contaminés ne sont pas autorisés à sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
NE PAS faire vomir.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, poudre chimique, CO2 ou mousse d'alcool pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Garder sous clef.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification:

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Les décharges statiques ou autres sources d'allumage aux températures plus hautes que le point d'éclat pourrait causer un feu.

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 3 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Hydrocarbures, sous-produits du traitement du terpène	Terpéniques	68956-56-9	12.0 - 15.0
Naphta VM & P	Essence minérale	8032-32-4	45.0 - 48.0
Xylène	Diméthylbenzène; Méthyltoluène; Xylol	1330-20-7	35.0 - 40.0
éthylbenzène	éthylbenzol Phényléthane	100-41-4	1.0 - 5.0
Acide benzène sulfonique, C10-16 dérivés alkylés, composants avec 2-amino propane	Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., compds. with 2-propanamine	68584-24-7	0.5 - 1.0
Triméthyl-1,2,4 benzène	Pseudocumène	95-63-6	0.5 - 1.0

Les pourcentages des concentrations pour les produits chimiques mentionnés ci-dessus peuvent varier d'un lot à l'autre. Les concentrations indiquées représentent la plage de concentration réelle pour chaque produit chimique.

SECTION 4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins**

- Ingestion* : NE PAS faire vomir. La victime devrait rincer sa bouche avec de l'eau, ensuite donner un ou deux verres d'eau à boire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux si les symptômes se développent ou persistent.
- Contact avec la peau* : Rincer la peau avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec les yeux* : Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque des lésions oculaires graves. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmoiement et conjonctivite. Peut provoquer des lésions oculaires permanentes, y compris la cécité. Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure. Peut causer une réaction allergique cutanée (ex: l'œdème, des éruptions et l'eczéma). Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central. Peut irriter les voies respiratoires. L'ingestion peut causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique. Danger d'aspiration. Ce produit est un dépresseur du SNC.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**Agents extincteurs**

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 4 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Agents extincteurs appropriés

- : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la bruine ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Les vapeurs peuvent provoquer un retour de flamme. La combustion peut produire des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les secteurs les plus bas.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquide inflammable -Catégorie 1

Produits de combustion dangereux

- : Peut former en brûlant des produits toxiques, du gaz carbonique, du monoxyde de carbone, divers hydrocarbure, des composés d'azote, etc.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Porter un équipement de protection adéquat. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler le secteur du déversement. Arrêter la fuite ou le déversement à la source si cela est possible de façon sécuritaire. Aménager un barrage pour contrôler l'eau. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13).

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Communiquer avec les agences environnementales locales et provinciales pour assistance et/ou pour les exigences de déclaration.
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Consultez section 15.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 5 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Extrêmement inflammable. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Les personnes souffrant d'eczéma de la peau récidivant ou de problèmes de sensibilisation ne devrait pas travailler avec ce produit. Une fois que la personne est sensibilisée, éviter toute autre exposition à la matière qui a causé la sensibilisation. Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Utilisez des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Mettre à la terre tout l'équipement de transfert de contenants. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions d'un stockage sûr

- : Garder sous clef. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mettre à la terre toutes connexions et les contenants lors du transfert de matériel. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement.

Substances incompatibles : Acides forts ;Agents oxydants forts (ex: peroxyde d'hydrogène, acide nitrique)

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Hydrocarbures, sous-produits du traitement du terpène	P/D	P/D	P/D	P/D
Naphta VM & P	P/D	P/D	P/D	P/D
Xylène	100 ppm	150 ppm	100 ppm (435 mg/m ³)	P/D
éthylbenzène	20 ppm	P/D	100 ppm (435 mg/m ³)	P/D
Acide benzène sulfonique, C10-16 dérivés alkylés, composants avec 2-amino propane	P/D	P/D	P/D	P/D
Triméthyl-1,2,4 benzène	25 ppm (isomères mélangés)	P/D	25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale)	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 6 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Protection respiratoire** : Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussières et/ou fumées). Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.
- Protection de la peau** : Porter des gants/des vêtements de protection. Advice should be sought from glove suppliers.
- Protection des yeux/du visage** : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des lunettes de sécurité.
- Autre équipement de protection** : Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.
- Considérations générales d'hygiène** : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence** : Ambre clair ou liquide jaune.
- Odeur** : Odeur caractéristique d'hydrocarbure aromatique
- Seuil olfactif** : P/D
- pH** : Pas disponible.
- Point de fusion/point de congélation** : <-35°C
- Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition** : Pas disponible.
- Point d'éclair** : 6-10°C
- Point d'éclair, méthode** : Coupelle fermée, Tag
- Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)** : Pas disponible.
- inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)** : S/O
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)** : S/O
- Propriétés comburantes** : Non applicable
- Propriétés explosives** : Non applicable.
- Tension de vapeur** : Pas disponible.
- Densité de vapeur** : Pas disponible.
- Densité relative / Poids spécifique** : 0.785
- Solubilité dans l'eau** : Partiellement soluble.
- Autres solubilité(s)** : Pas disponible.
- Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile** : P/D
- Température d'auto-inflammation** : Non applicable.

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 7 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Température de décomposition

: Pas disponible.

Viscosité

: Pas disponible.

Matières volatiles (% en poids)

: Pas disponible.

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

: Ce produit n'est pas réactif.

Stabilité chimique

: Le produit est stable en conditions normales d'utilisation.

Risque de réactions dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues en conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

: Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues ou de toutes autres sources d'allumage.

Matériaux incompatibles

: Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central. Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la gorge endolorie, le nez courant et la brièveté du souffle.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Danger d'aspiration. Le danger d'aspiration - le matériel peut causer l'inflammation ou les dommages du poumon s'il entre des poumons par le vomissement ou l'avalément.

Signes et symptômes - peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure.

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 8 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Signes et symptômes - yeux : Provoque des lésions oculaires graves. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmoiement et conjonctivite. Peut provoquer des lésions oculaires permanentes, y compris la cécité.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Un contact fréquent ou prolongé peut dessécher la peau, conduisant à l'inconfort et la dermatite.

Mutagénicité

: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Cancérogénicité - Catégorie 2 Susceptible de provoquer le cancer. Contient de l'éthylbenzène. L'éthylbenzène est classé comme cancérogène (Group 2B) par IARC et (Category A3) par ACGIH.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification pour la reproduction - Catégorie 2 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Ce produit contient du xylène. Le xylène peut causer des effets fœtoxiques (poids réduit à la naissance, ossification retardée, effets sur le comportement) à des doses non toxiques pour la mère, selon des études animales.

Sensibilisation à la matière

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire) Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques) Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition répétée).

Maladies aggravées par une surexposition

: Aucun à notre connaissance.

Substances synergiques

: Pas disponible.

Données toxicologiques

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
ETA inhalation (vapeurs) = 22.48 mg/L

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 9 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom chimique	CL50(4hr)	DL50	
	<u>inh. rat</u>	<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Hydrocarbures, sous-produits du traitement du terpène	P/D	P/D	P/D
Naphta VM & P	3400 ppm (16mg/L)	>5000 mg/kg	>2000 mg/kg
Xylène	6350 ppm (27.6 mg/L) (vapeur)	3253 mg/kg	12 180 mg/kg
éthylbenzène	4000 ppm (17.4 mg/L) (vapeur)	3500 mg/kg	15 380 mg/kg
Acide benzène sulfonique, C10-16 dérivés alkylés, composants avec 2-amino propane	P/D	>2000 mg/kg	P/D
Triméthyl-1,2,4 benzène	18 mg/L (vapeur)	5000 mg/kg	> 3160 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : N'est pas classé pour les dangers pour l'environnement. Toutefois, il ne faut pas exclure la possibilité que les déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Naphta VM & P	8032-32-4	11.4 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Xylène	1330-20-7	8.2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Hydrocarbures, sous-produits du traitement du terpène	68956-56-9	5.07 mg/L (poisson zèbre)	P/D	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	4.2 mg/L (truite arc-en-ciel)	1.13 mg/L (30 jours) (QSAR)	Aucun(e).
Acide benzène sulfonique, C10-16 dérivés alkylés, composants avec 2-amino propane	68584-24-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Triméthyl-1,2,4 benzène	95-63-6	7.72 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 10 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Naphta VM & P	8032-32-4	4.5mg/L (daphnie magna)	0.17mg/L (daphnie magna)	Aucun(e).
Xylène	1330-20-7	3.2 - 9.56 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Hydrocarbures, sous-produits du traitement du terpène	68956-56-9	2.1mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	1.81 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Acide benzène sulfonique, C10-16 dérivés alkylés, composants avec 2-amino propane	68584-24-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Triméthyl-1,2,4 benzène	95-63-6	3.6 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Naphta VM & P	8032-32-4	3.1 mg/L/72 heures (Algues vertes)	0.5mg/L (algues vertes)	Aucun(e).
Xylène	1330-20-7	3.2 - 4.9 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Hydrocarbures, sous-produits du traitement du terpène	68956-56-9	3.081mg/L (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	3.6 mg/L/96hr (algues vertes)	3.4 mg/L/96hr	Aucun(e).
Acide benzène sulfonique, C10-16 dérivés alkylés, composants avec 2-amino propane	68584-24-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Triméthyl-1,2,4 benzène	95-63-6	2.356 mg/L/96hr (algues vertes) (QSAR)	P/D	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 11 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Naphta VM & P (CAS 8032-32-4)	3.6-5.7	105-1216
Xylène (CAS 1330-20-7)	3.12 - 3.2	50 - 58
Hydrocarbures, sous-produits du traitement du terpène (CAS 68956-56-9)	4.24	P/D
éthylbenzène (CAS 100-41-4)	3.15	1.1 - 1.5
Acide benzène sulfonique, C10-16 dérivés alkylés, composants avec 2-amino propane (CAS 68584-24-7)	3.16	1.2
Triméthyl-1,2,4 benzène (CAS 95-63-6)	3.78	31 - 275

Mobilité dans le sol : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Recueillir, réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés sur un site d'élimination des déchets reconnu. Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.





CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 12 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
ICAO/IATA	UN1993	Flammable liquid, n.o.s. (VM & P Naphtha)	3	I	
ICAO/IATA	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA				
Informations supplémentaires					
IMDG	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (VM&P Naphtha)	3	I	
IMDG	Consulter le Code IMDG pour les exceptions.				
Informations supplémentaires					
Canada (TMD)	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (VM&P Naphtha)	3	I	
Canada (TMD)	Veuillez consulter les lignes directrices du TMD pour plus d'information.				
Informations supplémentaires					
Les États-Unis (DOT)	UN1993	Flammable Liquids, n.o.s. (VM&P Naphtha)	3	I	
Les États-Unis (DOT)	Peut être expédié comme Quantité Limitée conformément à la section d'emballage 173.150.				
Informations supplémentaires					

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

: Cette substance ne répond pas aux critères d'une marchandise dangereuse pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Pas disponible.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 13 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Naphta VM & P	8032-32-4	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Xylène	1330-20-7	Oui	100 lbs / 45.4 kg	Aucun.	Oui	1%
Hydrocarbures, sous-produits du traitement du terpène	68956-56-9	Oui	P/D	P/D	Non	Non
éthylbenzène	100-41-4	Oui	1000 lb/ 454 kg	Aucun.	Oui	0.1%
Acide benzène sulfonique, C10-16 dérivés alkylés, composants avec 2-amino propane	68584-24-7	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Triméthyl-1,2,4 benzène	95-63-6	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Oui	1%

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Inflammable; Dommage de l'œil; Irritation cutanée; Sensibilisation cutanée; Cancérogénicité; Toxicité pour la reproduction; Danger d'aspiration. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Naphta VM & P	8032-32-4	Non	S/O	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non
Xylène	1330-20-7	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Hydrocarbures, sous-produits du traitement du terpène	68956-56-9	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
éthylbenzène	100-41-4	Oui	Cancer	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acide benzène sulfonique, C10-16 dérivés alkylés, composants avec 2-amino propane	68584-24-7	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Triméthyl-1,2,4 benzène	95-63-6	Non	S/O	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non

Canadian Information:

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 14 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECs</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>NewZealand IOC</u>
Naphta VM & P	8032-32-4	232-453-7	Present	Présent	P/D	KE-21994	Present	P/D
Xylène	1330-20-7	215-535-7	Présent	Présent	(3)-60; (3)-3	KE-35427	Présent	HSR000983
Hydrocarbures, sous-produits du traitement du terpène	68956-56-9	273-309-3	Present	Présent	P/D	KE-20100	Present	P/D
éthylbenzène	100-41-4	202-849-4	Présent	Présent	(3)-60; (3)-28	KE-13532	Présent	HSR001151
Acide benzène sulfonique, C10-16 dérivés alkylés, composants avec 2-amino propane	68584-24-7	271-531-5	Present	P/D	P/D	P/D	P/D	P/D
Triméthyl-1,2,4 benzène	95-63-6	202-436-9	Présent	Présent	(3)-7; (3)-3427	KE-34410	Présent	HSR001382

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 CAS: Chemical Abstract Services
 CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
 CFR: Code of Federal Regulations
 ACNOR: Association canadienne de normalisation
 DOT: Department of Transportation
 EPA: Environmental Protection Agency
 HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
 Inh: Inhalation
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MN: Minnesota
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NFPA: National Fire Protection Association
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NJ: New Jersey
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PA: Pennsylvania
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
 RI: Rhode Island
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

CS433

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2017

Page 15 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Références**
- : 1. ACGIH, valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques et agents physiques et indices d'exposition biologiques pour 2017.
 - 2. Monographes du Centre International De Recherche sur le Cancer, recherché 2017.
 - 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCInfoWeb bases de données, 2017 (CHEMpendium, RTECS, HSDB).
 - 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 - 5. Liste des listes US EPA Title III - version 2017
 - 6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie - version 2017
 - 7. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2017.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/24/2017

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: CEDA Industrial Services LP 2130 121 Avenue NE Edmonton, AB T6S 1B1 780-472-6766</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par CEDA Industrial Services LP et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et CEDA Industrial Services LP n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autreproduit ou dans un autre procédé. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et CEDA Industrial Services LP.

FIN DU DOCUMENT